



Communiqué - Pour diffusion immédiate

PL61 : SWITCH recommande l'intégration de critères de performance économique et environnementale dans les appels d'offres publics

Montréal, le 3 juin 2020 – SWITCH, l'Alliance pour une économie verte au Québec qui regroupe des leaders des secteurs économique, financier et environnemental, recommande au gouvernement du Québec d'intégrer à son projet de loi 61 « *Loi visant la relance de l'économie du Québec et l'atténuation des conséquences de l'état d'urgence sanitaire déclaré le 13 mars 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19* » des critères de performance économique et environnementale dans les appels d'offres publics.

Pour SWITCH, la prévisibilité et la cohérence sont deux éléments indissociables pour garantir une relance économique réussie. Ainsi, il importe que le projet de loi 61 soit aligné avec les intentions gouvernementales exprimées dans son *Budget pour bâtir une économie verte* présenté en mars dernier et celles envisagées dans sa *Politique de l'économie verte* attendue à l'automne. SWITCH comprend l'objectif du gouvernement d'accélérer la concrétisation des projets d'infrastructures en simplifiant différents processus, mais il est primordial qu'il revoie les critères d'appels d'offres pour qu'ils puissent, entre autres, d'avantage mettre en valeur le savoir-faire et l'innovation du Québec pour accélérer la mise en place de l'économie verte.

« Nous comprenons le désir de l'État de vouloir accélérer la reprise de l'activité économique, mais les moyens se doivent d'être en cohérence avec les politiques du Québec en matière d'économie verte, explique Denis Leclerc, président et chef de la direction d'Écotech Québec, co-président de SWITCH. Contrairement à son titre, le projet de loi 61 n'est pas un projet de relance économique, mais plutôt un projet de reprise des activités économiques. Dans le cadre d'une réelle relance, les critères d'appels d'offres publics devront être axés à la fois sur la performance économique, climatique et environnementale, et en cohérence avec le budget vert de mars et la prochaine politique d'économie verte. »

SWITCH offre sa collaboration

Avec son projet de loi 61, le gouvernement du Québec s'apprête à investir plusieurs milliards de dollars en infrastructures. SWITCH estime que le projet de loi soumis aujourd'hui gagnerait à intégrer des critères de performance mesurables qui pourraient faire appel à différents outils en la matière. SWITCH offre son entière collaboration au gouvernement pour contribuer à l'identification de critères de performance et le choix des instruments pour ce faire, afin que la relance économique au Québec soit durable, innovante, prospère et résiliente.

À propos de SWITCH

SWITCH, l'Alliance pour une économie verte, est un organisme à but non lucratif composé de leaders provenant des secteurs économique, financier et environnemental : Fondation, Conseil

du Patronat, Cycle Capital management, Association de l'aluminium du Canada, Ecotech Québec, Enerkem, Energir, le Regroupement national des conseils régionaux en environnement du Québec (RNCREQ), Fondation David Suzuki, Equiterre et le Mouvement Desjardins. La mission de l'Alliance SWITCH est de mobiliser des acteurs diversifiés et complémentaires pour faire du Québec une société innovante, résiliente, concurrentielle, alliant équité sociale et protection de l'environnement.

- 30 -

Renseignements :

Suzann Méthot
smethot@allianceswitch.ca
(514) 792-1843

Documentation :

Projet de loi 61 « Loi visant la relance de l'économie du Québec et l'atténuation des conséquences de l'état d'urgence sanitaire déclaré le 13 mars 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19 » : <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-61-42-1.html>

Budget pour Bâtir une économie verte http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2020-2021/fr/documents/Budget2021_EconomieVerte.pdf